ORGANISATION FRANÇAISE DES PSYCHOLOGUES SPÉCIALISÉS EN NEUROPSYCHOLOGIE

Appel à candidatures pour le Conseil d'Administration

Mandat 2026-2029

Voilà déjà 12 ans que l'OFPN a été créée, dans l'objectif de représenter les psychologues spécialisé(e)s en Neuropsychologie de France

et d'œuvrer pour le développement de leurs pratiques et de leur reconnaissance.

Le mandat du Conseil d'Administration (CA) actuel de l'OFPN arrive à son terme.
Pour que notre association continue à faire vivre notre spécialité et à développer vos projets, des **élections auront lieu du 09 mars 2026 au 30 mars 2026** par vote électronique. Elles visent à désigner les membres du CA qui auront pour mission de coordonner les activités de l'association pour les 3 ans à venir.

Pourquoi rejoindre le CA de l'OFPN ?

- découvrir l'envers du décor et vivre de nouvelles expériences avec des collègues ayant pour objectif commun le développement et la reconnaissance de notre spécialité,
- acquérir une meilleure vision de la situation de notre spécialité et des enjeux et perspectives qui y sont liés,
- vivre des échanges passionnés, faire valoir ses idées et son avis,
- développer de nouvelles connaissances et compétences,
- étendre son réseau et enrichir son horizon professionnel,
- développer sa confiance en soi,
- être au cœur de l'action !

En somme, l'occasion de vivre une expérience unique, en équipe, pour participer le plus directement possible à cette grande aventure qu'est le développement de notre spécialité professionnelle**.**

L'équipe actuelle du CA mettra tout en place pour faciliter l'intégration des nouveaux membres.

Les informations nécessaires à la poursuite des activités initiées seront mises à disposition et les membres du CA actuel accompagneront les prochain(e)s élu(e)s dans leur prise de fonction. Notamment, la majorité des dossiers en cours continueront d'être soutenus par les membres du CA sortant.

En quelques mots, notre association vit à travers ses adhérent(e)s et repose sur des engagements forts :

- un forum d'échanges où chacun(e) peut poser ses questions déontologiques, cliniques et psychométriques,
- le 6e Congrès National de Neuropsychologie Clinique qui s'est tenu à Lille en 2025 et la préparation de la 7e édition du CNNC pour les 14 et 15 octobre 2027 à Chambéry,
- une revue active, rigoureuse et qui promeut les écrits de notre spécialité
- l'implication sur d'importants dossiers au long cours,
- le lancement et la poursuite de nombreux projets pour améliorer nos pratiques et nos connaissances,
- la reconnaissance et la protection de notre spécialité, l'allongement de la formation des psychologues ou encore les expérimentations de remboursement des prestations en libéral
- une reconnaissance désormais bien installée avec de nombreuses sollicitations par les instances et décideurs sur le plan national et international,

Vous voulez contribuer à faire avancer notre spécialité ?

Alors n'hésitez plus !

Rejoignez le Conseil d'Administration de l'OFPN

Modalités de candidature :

Rédiger une lettre de candidature (1 page maximum) en vous présentant et en indiquant ce que l'OFPN représente pour vous, ainsi que les projets ou les axes de travail que vous souhaitez proposer, poursuivre ou porter en priorité.

Envoyez votre candidature en .pdf à secretariat@ofpn.fr
avant le lundi 02 mars 2026 (23h59)

Les lettres de candidatures seront communiquées aux membres de l'association dans la semaine du 09 mars 2026 et un vote électronique s'établira jusqu'au 30 mars 2026.

Pour rappel :

- disposent d'un droit de vote uniquement les adhérents professionnels à jour de cotisation au moment du vote (Article 6 des statuts).
- le CA est constitué de 7 à 13 membres, élu(e)s pour un mandat de 3 ans.
- les votant(e)s pourront donner leur voix à autant de personnes qu'ils le souhaitent parmi les candidats.
- l'élection se fait à la majorité absolue, ce qui signifie que seront élues les personnes qui recueillent plus de 50 % des voix exprimées, dans la limite de 13 personnes maximum. Dans l'éventualité où :
 - plus de 13 personnes obtiendraient cette majorité absolue, seront élues les 13 personnes ayant remporté le plus de voix.
 - moins de 7 personnes obtiendraient la majorité absolue, seront élues les 7 personnes ayant obtenu le plus de voix (majorité relative).

Les résultats du vote seront rendus publics le 06 avril 2026.

Le nouveau CA prendra ses fonctions le samedi 11 avril 2026, dans les suites du 12e Forum Annuel de l'OFPN qui comprendra notamment l'Assemblée Générale. Une fois élu(e)s, les membres du CA désigneront en leur sein les membres du bureau (président(e), secrétaire, trésorier(e) et leurs adjoint(e)(s)).

Dates à retenir :

- ***Jusqu'au lundi 02 mars 2026*** *: dépôt des candidatures*
- *Du* ***lundi 09 mars 2026*** *au* ***dimanche 29 mars 2023*** *: vote en ligne par les adhérents à jour de cotisation*
- ***Lundi 06 avril 2026*** *: résultats des votes*
- ***Samedi 11 avril 2026*** *: 12e Assemblée Générale de l'OFPN et début du mandat du nouveau CA*

Soyez acteur de votre spécialité et impliqué(e) dans les décisions qui comptent pour vous.

A vos claviers : nous comptons sur vous pour que vive la neuropsychologie clinique !

Le Conseil d'Administration de l'OFPN